

Les techniciens européens dans l'Égypte de Muhammad 'Alî (1805-1848)

Ghislaine Alleaume



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/6439>

DOI : 10.4000/cdlm.6439

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2012

Pagination : 185-195

ISBN : 978-2-914-561-58-7

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Ghislaine Alleaume, « Les techniciens européens dans l'Égypte de Muhammad 'Alî (1805-1848) », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 84 | 2012, mis en ligne le 15 décembre 2012, consulté le 07 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/6439> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.6439>

Les techniciens européens dans l'Égypte de Muhammad 'Alî (1805-1848)

Ghislaine ALLEAUME

Lorsque Muhammad 'Alî est nommé au gouvernement de l'Égypte, en 1805, l'embauche de techniciens à l'extérieur des frontières relève d'une tradition déjà longue. Depuis le début du xvi^e siècle, la vallée du Nil est insérée dans un empire, au sein d'un espace politique et économique unifié et pacifié, dans lequel la circulation des hommes et des biens est libre. Seule l'expédition de Bonaparte en 1798 viendra troubler – et bien au-delà des trois années de l'occupation française – une *pax ottomanica* particulièrement efficace en Méditerranée orientale. L'unification de la Méditerranée orientale favorise la circulation des marchandises comme des hommes¹ et l'installation dans les grandes villes de communautés, parfois importantes, de négociants ou d'artisans originaires de toutes les provinces de l'Empire. Elles sont particulièrement nombreuses à Alexandrie et au Caire, dès le xviii^e siècle, et se spécialisent souvent soit dans un type particulier de commerce, soit dans des métiers spécifiques (joailliers de Tripolitaine, par exemple, à Alexandrie; marchands d'indiennes persans au Caire, etc.)². Au-delà des frontières de l'Empire, elle favorise également l'installation de migrants en provenance d'Europe (Provençaux, Catalans, Sardes, Génois, Napolitains, Ragusiens, etc.) dont beaucoup de négociants, mais aussi de capitaines marchands ou de marins³ et déjà, de techniciens, parmi lesquels médecins et horlogers⁴ sont les plus visibles. Si le règne de Muhammad 'Alî marque un tournant dans l'histoire de la circulation des savoir-faire et des compétences en Méditerranée, ce n'est donc pas tant par la

1. Sur l'importance des échanges internes à l'Empire, voir Daniel Panzac, « Les échanges maritimes dans l'Empire ottoman au xviii^e siècle », dossier « Les Ottomans en Méditerranée », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 39, 1985, p. 177-188.
2. Pour Le Caire, voir André Raymond, *Artisans et commerçants au Caire au xviii^e siècle*, Damas, IFEA, 1974, 2 vol. ; pour Alexandrie, Salâh Ahmad Harîdî, *Al-Jâliyât fî madînat Iskandariyya fî al-'asr al-'uthmânî* (Les communautés étrangères à Alexandrie à l'époque ottomane), Le Caire, Ein, 2004.
3. Daniel Panzac, « Affréteurs ottomans et capitaines français à Alexandrie : la caravane maritime en Méditerranée au milieu du xviii^e siècle », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 34, 1982, p. 23-38.
4. Pour les médecins, voir Anne-Marie Moulin, *Le médecin du Prince. Voyage à travers les cultures*, Paris, O. Jacob, 2010 ; pour les horlogers, Rémy Hildebrand, « Isaac Rousseau à Péra : heurs et malheurs d'un compagnon horloger », dans Paul Dumont et Rémy Hildebrand (dir.), *L'Horloger du Sérail, aux sources du fantasme oriental chez Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2005, p. 29-47.

nature des flux que par la double rupture quantitative et qualitative qu'il opère dans leur organisation : rupture quantitative, parce qu'à partir de 1815, les experts et techniciens venant s'engager en Égypte sont beaucoup plus nombreux que par le passé et qu'ils se distribuent désormais dans tous les secteurs de l'activité ; rupture qualitative, parce que leur recrutement se fait selon des procédures nouvelles, beaucoup plus institutionnelles et beaucoup plus encadrées que par le passé.

Un espace migratoire élargi à l'ensemble de l'Europe

Cela ne veut pas dire que les réseaux anciens disparaissent : du monde méditerranéen musulman continueront de venir des artisans, ouvriers spécialisés ou techniciens en tout genre. Et, comme par le passé, quand ils ne viennent pas de leur propre chef tenter l'aventure individuelle, ils sont recrutés essentiellement par l'intermédiaire des agences commerciales du pacha ou de ses représentants dans les divers ports de la Méditerranée. Pour ceux-là, la seule différence notable tient à la fondation à Alexandrie, en 1817, d'une Direction du commerce et des ventes (*Dîwân al-tijâra wa-l-mabî'ât*)⁵ chargée de contrôler et d'organiser tout le commerce extérieur de l'Égypte. C'est par son directeur que transiteront désormais les embauches de techniciens spécialisés, y compris en provenance de l'Empire. Ainsi en est-il, en 1823, du recrutement à Tunis d'un artisan spécialisé dans la fabrication des tarbouches, qui doit venir avec tous ses outils : le contrat est négocié par Boghos, drogman de Muhammad 'Alî et directeur du *Dîwân al-Tijâra* et la sélection du candidat est confiée à un certain Ahmad al-Gharbî⁶, sans doute un agent commercial du pacha installé dans la Régence.

En revanche, les mobilités en provenance d'Europe, jusque-là très ponctuelles, augmentent rapidement dès les premières réformes administratives ou fiscales (1810-1812), à la faveur du rétablissement de la paix à l'intérieur du pays que rend effective l'éradication définitive du régime mamelouk (1811). Si l'on ne dispose pas de données chiffrées régulières et fiables, les témoignages abondent, dans les sources consulaires notamment, qui attestent d'une augmentation sensible du volume de ces migrations vers l'Égypte. Elles sont favorisées par la politique commerciale du pacha, fortement spéculative et extravertie, qui donne des opportunités nouvelles aux candidats à l'expatriation. Après 1815, elles sont également renforcées par le départ de tous ceux qui, au lendemain du traité de Vienne, cherchent à fuir l'Europe des restaurations monarchiques. Un consul de France au Caire va jusqu'à écrire :

Les événements qui ont rendu la paix à l'Europe ont fait refluer des ports de la Méditerranée [...] une foule d'hommes inconnus, attirés par la facilité avec laquelle le vice-roi vendait ses marchandises à crédit. Chacun venait à l'envie participer aux distributions annuelles des produits de l'Égypte⁷.

5. Ghislaine Alleaume, « Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire, 1 : le Bureau du commerce et des ventes », *Annales islamologiques*, t. XXVII, 1993, p. 269-290.
6. Archives nationales d'Égypte, *Mahâfiz Dîwân al-Tijâra*, n° 1, Ordre de Muhammad 'Alî à Boghos du 26 *rabi'* II 1238 / 10 janvier 1823.
7. Félix Mengin, *Histoire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly ou Récit des*

Le tableau est peut-être un peu forcé, mais c'est un fait qu'à Alexandrie, où se concentre la majorité des nouveaux venus, cette « foule d'hommes inconnus » représente, en 1848, près de 12 000 personnes, soit un peu plus de 11 % de la population totale⁸. La source censitaire qui nous en livre la mesure⁹ définit ces populations par la négative, comme ne relevant pas du gouvernement de l'Égypte¹⁰, tel que défini, dans une relative autonomie à l'égard de la Porte, par le traité de 1841. À ce niveau d'agrégation, elle ne permet pas de mesurer la profondeur de leur installation dans la ville. Or, elle peut être très grande pour les populations venues de la Méditerranée orientale ou du Maghreb. Pour les Européens, en revanche, qui n'étaient au temps de l'Expédition de Bonaparte que quelques dizaines, elle fournit un tableau précieux de la ventilation par « nationalité »¹¹ du cumul migratoire à la fin de la période prise en compte (tableau n° 1)¹².

Tableau n° 1. Alexandrie en 1848:
Populations ne relevant pas de la sujétion égyptienne

Sujets Ottomans	nombre	% dans la population totale	Sujets ou protégés européens	nombre	% dans la population totale
Total	6954	6,7	Total	4944	4,7
Arméniens	402		Angleterre	1471	
Grecs	1153		Sardaigne	151	
Turcs	2786		Naples	152	
Syriens	1227		Toscane	651	
Maghrébins	1386		Autriche	412	
			France	672	
			Grèce (Hellènes)	1128	
			Russie	120	
			Autres	187	

Source : Archives nationales d'Égypte (*Dâr al-wathâ'iq al-qawmiyya*), *Ti'dâd al-nufûs*, Alexandrie, n° 19 144, Recensement de la population, registre récapitulatif d'Alexandrie.

événements politiques et militaires qui ont eu lieu depuis le départ des Français jusqu'en 1823, Paris, Arthus Bertrand, 1823, 2 vol., notes de Langlès et Jomard, préface de J. Agoub, t. 2, p. 269.

8. Alexandrie et ses faubourgs comptent alors 104 189 habitants, sans les populations comptées à part (militaires et marins).
9. Le premier recensement général de la population, réalisé entre 1846 et 1848. Voir Ghislaine Alleaume et Philippe Fargues, « La naissance d'une statistique nationale : le recensement égyptien de 1846 », *Histoire et mesure, Compter l'Autre*, numéro spécial sur la statistique démographique hors d'Europe, Paris, éd. du CNRS, 1998, vol. XIII, n° 1-2, p. 147-193.
10. Ils sont donnés comme *khârij al-hukûma*, littéralement « en dehors du gouvernement », par opposition aux sujets égyptiens qui sont, eux, « à l'intérieur du gouvernement ».
11. Plus exactement du statut de sujétion, la ventilation ne faisant pas de distinction entre nationalité et protection capitulaire.
12. Archives nationales d'Égypte (*Dâr al-wathâ'iq al-qawmiyya*), *Ti'dâd al-nufûs*, Alexandrie, registre n° 19 144. Pour une analyse plus complète de ce registre, voir Michaël J. Reimer, *Colonial Bridgehead. Government and Society in Alexandria, 1807-1882*, Le Caire, The American University in Cairo Press, 1997. Pour la construction des catégories, voir Ghislaine Alleaume, « Avoir droit de cité : la formation d'un droit de résidence dans l'Égypte du XIX^e siècle », dans *Histoire, archéologies et littératures du monde arabe et musulman, Mélanges en l'honneur d'André Raymond*, Le Caire, IFAO, 2009, p. 95-110.

Protégés par les capitulations et ne relevant, pour les affaires de simple police, que de leurs consuls, ces migrants européens posaient souvent des problèmes spécifiques aux autorités égyptiennes. En 1819, le directeur du *Diwân al-Tijâra* se fait l'interprète auprès du consul de France d'une longue plainte de Muhammad 'Alî contre les agissements de certains Européens: le pacha, écrit-il, se réjouit toujours de voir « des voyageurs instruits, des négociants industriels et d'utiles navigateurs fréquenter cette contrée ». Aussi, « les rapports qu'il reçoit continuellement et en grand nombre du gouverneur de cette cité [Alexandrie], de la police, des douanes et de certains particuliers », à l'encontre d'autres Européens « gens de mauvaise vie, [...] évadés des prisons, geoles ou galères d'Europe, et bien souvent de la potence, qui se réfugient en foule en Égypte [...], y attentent à la propriété, l'honneur et la sécurité des habitants, s'y livrent à des contrebandes de toutes sortes sur terre et sur mer » au mépris des « lois de police respectées dans tous les états civilisés » sont-ils particulièrement « douloureux à son cœur pacifique ». Muhammad 'Alî demande au consul de rétablir l'ordre chez ses nationaux ou menace de s'en charger lui-même¹³. Du reste, c'est souvent dans les rapports de police que les archives égyptiennes donnent à voir ces populations de migrants venus tenter leur chance à Alexandrie ou au Caire. Les principaux motifs de plainte viennent des rixes (opposant souvent entre elles des ressortissants de nations différentes) et des troubles de l'ordre public liés à la consommation d'alcool. L'image que l'on a de ces populations est donc largement déformée par la source qui nous la livre.

La commande publique

À ce filtre du contrôle policier, n'échappent que les personnels recrutés à l'initiative de l'État. Ceux-là sont mieux connus, car ils sont recrutés au terme d'un contrat de travail et provisoirement intégrés dans les cadres de la fonction publique égyptienne. Ils font l'objet, en conséquence, d'un enregistrement minutieux consignnant leurs états de service, destiné à la gestion de leurs salaires, de leurs congés, de leurs promotions et de la liquidation de leur pension de retraite¹⁴. Ces dossiers ont été conservés au sein des archives du ministère des Finances et ils commencent à être régulièrement exploités par les historiens¹⁵. Pour la plupart, ils concernent des techniciens qualifiés, officiers, ingénieurs, médecins, industriels, mais on y trouve aussi des ouvriers qualifiés ou des contre-maîtres dont les contrats sont souvent liés aux importations de machines et de

13. René Cattai, *Le règne de Mohammed Aly d'après les archives russes en Égypte*, I, *Rapports consulaires de 1819 à 1833*, Le Caire, Société royale de géographie d'Égypte, 1931, p. 3-4: Boghos Youssouf à Civiny, 22 mai 1819 (en italien).

14. Ghislaine Alleaume, « La naissance du fonctionnaire », *Égypte. Recompositions*, numéro spécial de *Peuples Méditerranéens*, 41-42, 1987-1988, p. 67-86.

15. Ces dossiers, en arabe et en turc, sont conservés dans les fonds de la *Dâr al-Mahfûzât*, héritière directe du service d'archives centrales créé par Muhammad 'Alî, dans une série intitulée « Malaffât kubâr mufazzafin al-dawla » (Dossiers des hauts-fonctionnaires). Ils sont en cours de numérisation.

matériel industriel. En France, ce sont les réseaux égyptophiles formés par les anciens de l'Expédition de Bonaparte qui assurent l'essentiel du recrutement. Jomard, le secrétaire scientifique de la *Description de l'Égypte*, y joue un rôle de premier plan. C'est à lui que Muhammad 'Alï doit d'embaucher Pascal Coste, architecte et ingénieur auquel sera confié, notamment, le percement du canal Mahmûdiyya¹⁶ ou Clot-Bey, directeur de l'école de médecine, puis directeur de l'intendance sanitaire. Une fois sélectionnés, les candidats à l'expatriation étaient pris en charge par les partenaires commerciaux du pacha : Balthalon ou Pastré pour Marseille¹⁷, des parents de Boghos pour Livourne et Trieste¹⁸, Briggs pour Londres et Manchester¹⁹.

À en juger par les contrats qui sont conservés, les conditions offertes par le gouvernement égyptien étaient plutôt avantageuses. Une sage-femme, recrutée en 1836, elle aussi par Jomard alors directeur de la Mission égyptienne à Paris, se voit ainsi offrir un contrat de quatre ans, avec un salaire annuel de 1 500 piastres (375 francs)²⁰, la moitié de la solde d'un lieutenant de la nouvelle armée d'ordonnance créée par Muhammad 'Alï à partir de 1820. Elle reçoit en outre, dès son embauche à Paris, un pécule de 300 francs pour couvrir ses frais de voyage de Paris à Marseille. Elle est ensuite entièrement prise en charge par les frères Pastré, agissant sous mandat du gouvernement égyptien. Le voyage de retour sera financé dans les mêmes conditions²¹. Affectée à l'école de maternité, elle exercera comme enseignante pour la formation de sages-femmes égyptiennes et devra aussi, « en cas de besoin », mettre ses talents au service du palais. Pour ceux qui faisaient en Égypte des carrières plus longues, l'intégration dans les cadres, en outre, ouvrait droit à une pension de retraite et elle était très généreuse pour les titulaires des plus hautes fonctions : lorsqu'il quitte définitivement le service de l'Égypte,

16. Sur lui, voir *Pascal Coste : Toutes les Égypte*, Marseille, Parenthèses, 1999 (catalogue de l'exposition du bicentenaire) ; et Daniel Armogathe et Sylviane Leprun, *Pascal Coste ou l'Architecture cosmopolite* (Actes du colloque du bicentenaire de la naissance de Pascal Coste, Marseille, novembre 1988), Paris, L'Harmattan, 1990. Sur le percement du canal Mahmûdiyya, voir Ghislaine Alleaume, « Pascal Coste et le canal Mahmûdiyya », dans Daniel Armogathe et Sylviane Leprun (dir.), *Pascal Coste ou l'Architecture cosmopolite*, op. cit., p. 34-57.

17. Sur le rôle des maisons de commerce de Marseille dans la gestion des commandes et des embauches à destination de l'Égypte, voir Sylvie Guichard, *Lettres de Bernardino Drovetti consul de France à Alexandrie (1803-1830)*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003 et Ronald T. Ridley, *Napoleon's Proconsul in Egypt. The life and times of Bernardino Drovetti*, Londres, The Rubicon Press, s. d., notamment p. 202-247 pour le recrutement des techniciens.

18. Son frère et son cousin. Anne Kazazian, « Megherditch Margossof. Un notable arménien d'Égypte », dans Méropi Anastasiadou-Dumont (dir.), *Médecins et ingénieurs ottomans à l'âge des nationalismes*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, p. 210-211.

19. Notamment pour le recrutement des directeurs de l'école des Arts et Métiers, systématiquement confiée à des ingénieurs mécaniciens anglais à partir de 1840. Ahmad 'Izzat 'Abd al-Karîm, *Tàrikh al-ta'lim fi 'asr Muhammad 'Alî* (Histoire de l'enseignement sous le règne de Muhammad 'Alî), Le Caire, Maktabat al-Nahda al-misriyya, 1938.

20. Selon les valeurs données pour 1840 par Antoine-Barthélémy Clot-Bey, *Aperçu général sur l'Égypte*, Bruxelles, Méline, 1840, 2 vol., t. II, p. 339 : 1 piastre = 0,25 franc.

21. Ismâ'il Muhammad Zayn al-dîn, *Al-Ajâ nib wa-dawr-hum fi al-idâra al-misriyya* (Les étrangers et leur rôle dans l'administration égyptienne, 1820-1882), Le Caire, Dâr al-Thaqâfa al-misriyya, 1990 p. 275-276, pour le texte arabe du contrat.

en 1862, Clot-bey se voit ainsi allouer une pension mensuelle de 10 400 piastres (2 600 francs).

En dépit de ces sources précieuses, l'histoire de ces mobilités professionnelles reste encore très inégalement connue²². Qu'elle soit européenne ou égyptienne, l'historiographie les a surtout abordées dans le cadre de la « modernisation » de l'Empire ottoman et selon une représentation faisant de l'imitation de l'Europe le principal vecteur d'une modernité réduite à l'emprunt technologique. Elle a, en conséquence, focalisé son intérêt sur les deux domaines où l'adoption de méthodes ou de techniques européennes étaient la plus visible : l'armement et la réforme militaire, d'une part ; l'enseignement, d'autre part, essentiellement réduit aux « écoles supérieures »²³. Dans les deux cas, la mobilité professionnelle de ces techniciens n'est pas étudiée sous l'angle du travail et des relations de travail, mais sous celui des transferts de technologies. C'est là une dimension réelle, notamment dans le cadre des ouvriers ou contremaîtres engagés en même temps que les machines sont achetées, mais elle n'est pas généralisable sans autre forme d'examen. Ce parti pris historiographique établit donc un filtre doublement gênant, par la sélection des secteurs d'activité pris en compte et par le biais d'une observation prédéterminée.

Or si l'armée et les industries d'armement sont, de fait, les secteurs qui se développent le plus précocement, les mouvements de personnes qu'ils suscitent sont aussi les plus encadrés dans des protocoles d'essence diplomatique. Le réseau des écoles techniques égyptiennes, créées à l'imitation des collèges militaires d'Ancien Régime, est ainsi fondé à partir de 1825 par une mission militaire française formée par le général Belliard (signataire de la reddition des Français aux Ottomans en 1801) et commandée par un ancien de l'expédition d'Égypte²⁴. Les experts qui sont alors recrutés par le pacha du Caire sont bien connus, en raison même de ce cadre très formel. L'épisode, du reste, sera de relativement courte durée (5 ans) et c'est dans d'autres domaines que, quantitativement, les recrutements de techniciens européens ont été les plus importants. On ne retiendra ici que le cas des filières industrielles destinées à fournir le personnel d'encadrement des manufactures de l'État, parce qu'il est moins bien connu et permet de poser plus directement la question du travail en situation d'expatriation.

22. On ne dispose pas, pour l'Égypte, d'une étude comparable à celle de Leïla Fawaz pour le Liban. Leïla Fawaz, *Merchants and Migrants in Nineteenth Century Beirut*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1983.

23. Voir par exemple William R. Polk et Richard L. Chambers, *Beginnings of Modernization in the Middle East*, Chicago-Londres, The University of Chicago Press, 1968 ; et, plus récemment, Noureddine Sraïeb, « Maîtres et ingénieurs comme vecteurs de la modernité », *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée*, n° 72, 1994, p. 13-14 et tout le dossier de cette livraison ; Odile Moreau, *L'empire ottoman à l'âge des réformes : les hommes et les idées du « nouvel ordre militaire » (1826-1914)*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2007 ; Odile Moreau, *Réforme de l'État et réformismes au Maghreb (XIX^e - XX^e siècles)*, Paris, Maisonneuve et Larose, coll. « Connaissance du Maghreb », 2009.

24. Sur ces recrutements, voir Gabriel Guémard, *Une œuvre française. Les réformes en Égypte (d'Ally-Bey El-Kébir à Méhémet-Ali) (1760-1848)*, Le Caire, ca. 1936.

Des techniciens pour l'industrie

Il s'agit d'une centaine d'établissements industriels, d'importance très variable, créés pour l'essentiel entre 1816 et 1836²⁵. L'industrie textile est de loin la plus importante par le nombre (une cinquantaine, indigoteries comprises), comme par la taille des fabriques (elles comptent souvent 200 à 300 métiers). La direction de ces établissements est généralement confiée à des Européens (Jumel et Morel pour les filatures, Cerisy à l'Arsenal, Gonon et Galloway pour les fonderies, etc.) ; les machines sont généralement importées d'Angleterre, plus rarement de France. Les usines sont entièrement financées par l'État et c'est lui, également, qui absorbe l'essentiel de leur production, dont une grosse partie est d'abord destinée à couvrir les besoins de l'armée. La main-d'œuvre semble avoir été le plus souvent recrutée par réquisition au sein des corps de métiers (notamment pour l'industrie textile), ou par l'intermédiaire des cheikhs de quartiers²⁶ ou, plus brutalement encore, parmi les réfractaires au service armé et les paysans « fugitifs » qui tentent d'échapper à la corvée ou à l'impôt²⁷. On n'en connaît pas le volume exact : les estimations les plus plausibles varient de 40 000 à 70 000. On pense généralement que cette première industrialisation avait d'abord pour but de réduire les importations et d'assurer l'autosuffisance de l'Égypte en matière d'armement et d'équipement militaire. Ce sont incontestablement deux éléments importants de la politique de Muhammad 'Alî. Mais certains faits (la création d'une école des Arts et Métiers, par exemple, dès 1836) laissent penser qu'elle pouvait aussi avoir de plus larges ambitions²⁸. En obligeant l'Égypte à se replier à l'intérieur de ses frontières, la convention commerciale anglo-turque de 1838 et le traité de Paris en 1841 mettent fin à l'expérience et les fabriques sont progressivement fermées ou données à l'entreprise, entre 1840 et 1850.

C'est le textile qui est développé d'abord, sans doute parce que c'est le secteur dans lequel la demande de l'État (qui met en uniforme tous ses « serviteurs », des écoliers aux officiers) est la plus forte. La première grande manufacture (Khamîs

25. Sur la politique manufacturière de Muhammad 'Alî, la meilleure synthèse reste l'étude, pourtant ancienne, de 'Alî al-Girîtlî, *Târîkh al-sinâ'a fî Misr fî al-nisf al-awwal min al-qarn al-tâsi' 'ashar* (Histoire de l'industrie en Égypte dans la première moitié du XIX^e siècle), Le Caire, Dâr al-Ma'ârîf, 1952. Pour les analyses des contemporains, voir A. Colin, « Lettres sur l'Égypte : Industrie manufacturière », *Revue des deux mondes*, XIV, 4^e série, 1838 ; Georges Douin, *L'Égypte et la Syrie en 1833. La mission du Baron de Boislecomte*, Le Caire, Société royale de géographie d'Égypte, 1927 ; et Sir John Bowring, « Report on Egypt and Candia », *Parliamentary Papers*, 1840, vol. 21.

26. Un ordre de Muhammad 'Alî aux cheikhs des dix districts du Caire demande ainsi que soient envoyés sous dix jours 1 000 ouvriers pour les manufactures de la capitale. Amîn Sâmî pacha, *Taqwîm al-Nîl* (Almanach du Nil), Le Caire, Imprimerie nationale, 1928, vol. II, p. 474, d'après le Journal officiel, *Al-Waqâ'i' al-misriyya*, n° 217 du 19 jumâdâ II 1246 / 5 décembre 1830.

27. En 1830, par exemple, 297 « fugitifs » sont envoyés à la manufacture de Mahalla al-Kubrâ. Émile Fahmî Hannâ Shanûda, *Târîkh al-ta'lim al-sinâ'i hattâ thawrat 23 yûlyû 1952* (Histoire de l'enseignement industriel jusqu'à la révolution du 23 juillet 1952), Le Caire, Dâr al-Kitâb al-'arabî, 1967, p. 87, d'après le Journal officiel, *Al-Waqâ'i' al-misriyya* du 21 gumâdâ I 1246 / 8 novembre 1830.

28. Sur ce point, voir les réévaluations de Jean Batou, *Cent ans de résistance au sous-développement. L'industrialisation de l'Amérique latine et du Moyen-Orient face au défi européen*, Genève, Librairie Droz, 1990.

al-'Ads/ Khurunfish) est créée au Caire, en 1816. Située en plein centre de la ville (à Hârat al-Nasâra, Bayn al-Sûrayn), en bordure du quartier franc, elle occupe un grand bâtiment dont la construction est achevée en 1817. Muhammad 'Alî avait le projet d'y rassembler les artisans venant des pays francs (*arbâb al-sanâ'i' al-wâsilûn min bilâd al-Afrang*) et l'avait équipée de tout l'outillage nécessaire, chaque métier recevant un secteur particulier. Les maîtres-ouvriers européens, recrutés par l'intermédiaire des consuls, devaient y former 4 000 enfants réquisitionnés par les cheikhs des corporations. On prévoyait qu'on pourrait avoir besoin de 10 000 enfants supplémentaires²⁹. On avait recruté des Florentins pour filer la soie et tisser des velours ou des satins et des Stambouliotes pour l'impression des indiennes. Pratiquement au même moment, s'ouvrait à Bûlâq (le port du Caire pour le Delta) une grande filature destinée à travailler le coton à longues fibres qui allait faire la fortune du pays. Dirigée par Jumel, «l'inventeur» de la variété, elle recruta sa main-d'œuvre à Malte (et en prit, du reste, le nom *al-Malta al-Kabîra*). Elle comptait 200 métiers et produisait des mousselines et des batistes³⁰. Toujours au Caire, un Génois dirigeait une fabrique de calicot, tandis que la production du drap était confiée à un artisan venu de Sedan³¹. On voulut lui adjoindre des ouvriers recrutés à Carcassonne, mais Lorrains et Languedociens ne s'entendirent pas. Enfin, pour la fabrique de tarbouches de Fuwwa, sur la branche de Rosette, l'encadrement était fourni par des Tunisiens.

Le recrutement, on le voit, était éclectique et suscitait souvent des rivalités entre les divers groupes d'ouvriers. Les heurts entre Français et Anglais semblent avoir été particulièrement fréquents, non pas tant du fait de rivalités nationales, mais du fait de leur position respective dans la production. Les Anglais, en effet, étaient surtout des mécaniciens : les machines étant généralement importées d'Angleterre, ils faisaient presque partout fonction de chefs d'atelier. Les Français, au contraire, étaient le plus souvent des contremaîtres et des ouvriers spécialisés ou des artisans. Or la maintenance des machines était l'un des problèmes majeurs de la gestion au quotidien de ces manufactures : l'absence d'atelier de réparation, la dépendance dans laquelle on était à l'égard d'un outillage importé, et l'omniprésence de la poussière et du sable multipliaient les pannes et engendraient autant d'occasions de conflits entre le contremaître et ses ouvriers³². Car partout existait un système de primes au rendement, qui s'appliquait indifféremment à toute la chaîne de production. L'encouragement des meilleurs ouvriers par des grades et des primes, en effet, est général dans les manufactures³³ comme dans les écoles qui leur sont attachées³⁴. Les bons résultats pouvaient aussi être récompensés par

29. Émile Fahmî Hannâ Shanûda, *Târîkh...*, *op. cit.*, p. 86, d'après un document de la *Ma'îyya turkî*.

30. Gabriel Guémard, *Une œuvre française...*, *op. cit.*, p. 362.

31. Un certain Ducot, *ibid.*, p. 363.

32. Amin Sâmî pacha, *Taqwîm al-Nîl* (Almanach du Nil), t. II, p. 453-54, correspondance datée du 11 *rajab* 1251 / 2 novembre 1835, de Delmas, concernant le montage de tuyauteries nécessaires à une usine de soie.

33. *Ibid.* d'après le Journal officiel, *Al-Waqâ'i' al-misriyya*, du 14 *muharram* 1248 / 14 novembre 1832, exemple pris dans l'industrie militaire.

34. *Waqâ'i'* du 22 *muharram* 1248 / 22 novembre 1832, exemple de l'école de chimie du Vieux-Caire dirigée par Ayme.

des avantages en nature³⁵. On comprend, dès lors, que la mise en compétition de cadres distincts ait multiplié les sources de conflits.

Le repli national

Au retour de la première grande mission scolaire en France (1826), la concurrence entre le cadre européen et les boursiers égyptiens formés en Europe, que le gouvernement égyptien entend substituer peu à peu aux techniciens importés d'Europe, suscite de nouvelles formes de conflits³⁶. De 1828 à 1838, de nouvelles missions portent progressivement à 152 le nombre total des étudiants envoyés en Europe. Or, contrairement à la mission de 1826 (très politique par sa composition et à destination des « grandes écoles », Saint-Cyr ou Polytechnique) et à l'exception d'une mission navale en Angleterre, ces nouvelles missions sont exclusivement civiles. Elles sont aussi de plus en plus spécialisées : regroupés en petites équipes de 10 à 12, les élèves sont directement affectés dans les écoles spéciales ou les ateliers qui dispensent les formations auxquelles ils sont destinés. On eut ainsi des charpentiers de marine à Toulon, des médecins à Paris, des mécaniciens à Manchester, etc. et, plus dispersés encore, un très grand nombre d'ouvriers et d'artisans. Avec 69 ou 70 étudiants sur 108, les métiers de l'industrie absorbent en effet les deux tiers des effectifs. La gamme des spécialités offertes s'élargit³⁷ et les pays d'accueil se diversifient : l'Angleterre reçoit une vingtaine de boursiers (les mécaniciens, essentiellement), l'Autriche quatre et si la France garde, dans l'ensemble, sa suprématie (elle accueille encore 75 % des étudiants), elle ne forme plus que la moitié de ceux destinés à l'industrie.

À partir de 1840, les archives contiennent d'innombrables injonctions de Muhammad 'Alï, invitant la Direction des écoles à ne plus faire appel aux personnels européens. Ce retournement s'amorce dès avant le traité de Londres (13 juillet 1841). En septembre 1840, le directeur des Écoles et des travaux publics (qui a autorité sur l'ensemble des services « modernes » de l'État, à l'exception de l'armée) demande à Muhammad 'Alï l'autorisation d'engager un ingénieur européen pour servir en qualité de second mécanicien sur le *Suez* : « Inutile de perdre du temps à faire venir quelqu'un d'Europe », lui dit-on, il suffit de promouvoir le troisième mécanicien et de recruter à sa place un diplômé de l'École d'ingénieurs.

35. Archives nationales d'Égypte, Registre *ma'yya turki* 100, 15 *rabi'* I 1238 / 1^{er} décembre 1822, au profit d'un artisan (*ustâ*) qui forme son fils et à qui l'on promet de construire un atelier ; on lui attribue également une prime de 100 piastres, alors que le salaire journalier d'un ouvrier qualifié est de 3 piastres.

36. Sur les enjeux de ces conflits, voir Ghislaine Alleaume, « L'école polytechnique du Caire et ses élèves : la formation d'une élite technique dans l'Égypte du XIX^e siècle », Thèse de doctorat d'État, Université de Lyon II, 1993, vol. II, p. 293-301.

37. Vingt-quatre spécialités différentes, dans l'inventaire de James Heyworth-Dunne, *An Introduction to the History of Education in Modern Egypt*, Londres, Luzac and Co., 1938, p. 170-175. La politique industrielle de Muhammad 'Alï visait d'abord à réduire le volume des importations en provenance d'Europe. Les industries de biens de consommation étaient donc particulièrement visées par les missions. Mais la mécanique, la métallurgie, la chaudronnerie et les diverses branches de l'industrie textile étaient également largement représentées.

L'urgence est alors celle de la guerre: le bateau est en partance pour la Syrie et Muhammad 'Alī est surtout soucieux de savoir combien d'hommes il peut emporter³⁸. Mais dans les années qui suivent, «se passer des Européens» devient un véritable mot d'ordre. Et lorsque, quelques mois plus tard, Ibrāhīm Adham, directeur des Écoles et des Travaux publics, informe Muhammad 'Alī qu'il espère pouvoir faire des ingénieurs mécaniciens des élèves en formation à l'École des arts et métiers, celui-ci lui adresse ses plus vives félicitations et lui dit en conclusion: «si vous réussissez, vous nous aurez débarrassés des étrangers et je serais doublement content de vous»³⁹. Désormais, les transferts de technologie ne s'accompagnent plus de l'importation des experts censés les mettre en œuvre. En 1847 le gouvernement égyptien achète plusieurs vapeurs à une compagnie européenne, dont l'identification malheureusement nous échappe⁴⁰, mais en précisant qu'il ne conservera des personnels qui y sont employés que les premiers mécaniciens, tous les autres devant être remplacés par des Égyptiens⁴¹.

Le mouvement, en réalité, s'amorce dès 1830, avec la mise en place d'un nouveau dispositif d'encadrement de la production industrielle: la création de services spécialisés, comme la sous-direction des métiers à tisser (*maslahat al-anwāl*)⁴² et surtout la fondation d'une école des arts et métiers (1836), dont les ateliers vont désormais approvisionner les services de l'État, préparaient de longue date une «égyptianisation» progressive de l'encadrement. Dès la fin des années 1830, les objectifs assignés à la politique industrielle sont atteints: si elles ne sont guère compétitives sur le marché international, les manufactures assurent l'auto-appvisionnement des services de l'État. Dès lors, les effectifs d'ouvriers se stabilisent ou même diminuent. Les écoles techniques fournissant peu à peu la relève de l'encadrement, le recrutement externe s'estompe. La crise diplomatique de 1841 qui met, assez brutalement, un terme à la «Question d'Orient» ne fera qu'entériner une décrue déjà largement amorcée et pour des raisons plus endogènes que politiques.

Il y eut donc, durant un peu plus de deux décennies, entre 1820 et 1845, un «âge d'or» des migrations de l'Europe méditerranéenne vers la vallée du Nil. Inscrit dans une période de forte croissance de l'économie égyptienne, il est porté par l'existence d'un secteur public, protégé et privilégié et il ne dure qu'un temps. L'appréciation du bilan de cette expérience reste sujette à controverse⁴³, et elle ne

38. Archives nationales d'Égypte, *Awāmir Muhammad 'Alī, Madāris* [dorénavant *Madāris*], 1 / 170, 27 *ragab* 1256 / 24 septembre 1840.

39. Ce sont les élèves de la première promotion. Archives nationales d'Égypte, Ordres de Muhammad 'Alī aux Écoles, *Madāris*, 1 / 175, 4 *rabī'* II 1257 / 26 mai 1841.

40. «La Compagnie Orientale», qu'il faut sans doute comprendre comme la Compagnie des Indes Orientales: mais s'agit-il de la française, de l'anglaise ou de la néerlandaise?

41. Archives nationales d'Égypte, Ordres de Muhammad 'Alī aux Écoles, *Madāris*, 3 / 23 du 12 *safar* 1263 / 30 janvier 1847.

42. *Al-Waqā'i' al-misriyya*, du 2 *rabī'* II 1246 / 21 septembre 1830, cité par Émile Fahmī Hannā Shanūda, *Tārīkh...*, *op. cit.*, p. 77.

43. Comme en atteste la pluralité des approches dans les études réunies par Jean-Batou sur les premières industrialisations hors d'Europe. Jean Batou (dir.), *Entre développement et sous-développement, 1800-1870: les tentatives précoces d'industrialisation de la périphérie*, Genève, Librairie Droz, 1991.

porte, du reste, que sur les performances économiques. Car on reste dramatiquement démuni pour en évaluer la portée dans le vécu individuel de ceux et celles qui l'ont animée. L'épisode, en revanche, conserve l'intérêt d'offrir, au niveau institutionnel, une configuration inédite dans la gestion des migrations professionnelles, entre réseaux marchands et coopération d'État à État. L'histoire migratoire de l'Égypte ne s'arrête évidemment pas là. Si les années 1850 sont marquées par une relative décrue de l'immigration, la décennie suivante voit, au contraire, se mettre en place de nouveaux flux migratoires. Le boom cotonnier des années 1860, d'une part, les émeutes antichrétiennes au Levant, d'autre part, vont drainer de nouveau vers la Vallée du Nil des populations venues tantôt d'Europe et tantôt d'Orient, souvent porteuses, elles aussi, de nouveaux savoir-faire⁴⁴. Favorisées par la mise en place du Protectorat britannique en 1882, elles vont contribuer à donner à quelques grandes villes (Le Caire, Alexandrie, les villes du Canal de Suez) le caractère cosmopolite de leur « âge libéral »⁴⁵ et contribuer à effacer ce qu'elles devaient aux anciens schémas migratoires.

44. On connaît, par exemple, le rôle joué par les « Syriens » (*shuwwâm*) qui s'installent en Égypte entre 1860 et 1880 dans le développement de la presse et la modernisation de la langue arabe.

45. L'expression est d'Albert Hourani, *Arabic Thought in the Liberal Age, 1798-1939*, Cambridge (Massachusetts), Cambridge University Press, 1962.